Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Direction de l'information légale et administrative
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3436

65 – HAUTES-PYRÉNÉES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TARBES

Extrait de jugement

Date : 4 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC RESIDENCE LE LYS PRINCIPAL.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : rue Latapie Flurin, 65110 Cauterets.
Complément de jugement : Ordonnance de Mme la Présidente du Tribunal Judiciaire de Tarbes en date du 4 septembre 2026 renouvelant la mission confiée à la SELARL FHBX, prise en la personne de Me Sylvain HUSTAIX 227 avenue Alfred Nobel 64000 Pau, en qualité d'administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires de la résidence le Lys Principal située rue Latapie Flurin à Cauterets (65110), au visa des articles 29-1 et suivants de la loi du 10 juillet 1965, pour une nouvelle période de 12 mois à compter du 22 août 2026, soit jusqu'au 21 août 2027. N° RG : 2026-222995